

INFRASTRUCTURES

Vaste opération de maintenance du réseau routier

P2



CRISE DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT

Consensus trouvé pour un retour à la normale

P3

GAZA

Les intempéries plongent les camps de déplacés dans le chaos

P11

QUARTS DE FINALE DE LA CAN

L'Algérie battue par le Nigeria sur le score de 2 à 0

AMÉLIORATION DES SERVICES SANITAIRES AU PROFIT DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS

Mémorandum d'entente entre le ministère de la Santé et l'OIM

Le ministère de la Santé et l'Organisation internationale pour les migrants (OIM) ont signé un mémorandum d'entente pour l'amélioration des services sanitaires et le renforcement de l'aide apportée aux migrants et aux réfugiés, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Le mémorandum a été signé jeudi par le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, et la directrice générale de l'OIM, Mme Amy Pope.

La signature de cet accord vient en consécration de la volonté des deux parties de "consolider les relations de partenariat et d'élargir les domaines de coopération, en vue d'améliorer la prise en charge sanitaire des migrants et des réfugiés, et renforcer la réponse sanitaire face aux différents défis y afférents", selon le communiqué. Cette démarche vise à "améliorer les services sanitaires et à renforcer l'aide apportée aux migrants et aux réfugiés, notamment les catégories les plus vulnérables", précise le document, ajoutant que les domaines de coopération entre les deux parties couvrent "le renforcement des capacités des professionnels de la santé, à travers des programmes de formation ciblée, le soutien aux infrastructures sanitaires selon les besoins identifiés et la préparation aux situations d'urgence et aux crises sanitaires". Elle tend aussi à "renforcer les capacités des régions frontalières en matière de contrôle sanitaire, améliorer l'efficacité du système de surveillance épidémiologique, garantir l'accès aux services de santé, outre l'échange d'expertises et la réalisation d'études sur des questions d'intérêt commun", a ajouté le texte.

Dans ce contexte, le ministre de la Santé a souligné que la signature de ce mémorandum s'inscrit dans le cadre de "l'attachement de l'Etat algérien aux principes de la solidarité humaine et de son engagement constant à garantir le droit à la santé au profit des réfugiés et des migrants, conformément aux lois nationales et aux chartes internationales y afférentes", une approche qui "puise ses racines des valeurs authentiques du peuple algérien et des principes nobles de la glorieuse Révolution nationale, fondés sur le soutien aux causes justes, le respect de la dignité humaine et l'ancrage des valeurs de la solidarité et d'entraide humaine". Il a, dans ce sens, mis en exergue l'importance de renforcer la coordination et la concertation avec les partenaires internationaux, afin de contribuer au "développement des mécanismes de coopération et à l'amélioration de la réponse sanitaire aux différents défis". Pour sa part, la directrice de l'OIM a loué les efforts de l'Algérie en matière de prise en charge sanitaire des réfugiés et des migrants, saluant la politique adoptée et les mesures prises pour garantir leur accès aux soins et aux services médicaux. Mettant en avant "le rôle stratégique" de l'Algérie en tant que "facteur de stabilité et de solidarité dans la région", Mme Pope a réaffirmé "l'engagement permanent de son organisation à poursuivre la coopération avec le secteur de la santé en Algérie".

R.N

INFRASTRUCTURES

Vaste opération de maintenance du réseau routier

Les travaux portent notamment sur l'entretien de la chaussée, le décapage et le bitumage des couches dégradées, et la mise en place de la signalisation verticale et horizontale. Huit entreprises publiques et privées de réalisation ainsi que 450 ouvriers et 60 engins de différents types ont été mobilisés dans le cadre de cette opération.

Une vaste opération de maintenance du réseau routier et autoroutier à l'échelle nationale a été lancée, hier, en vue de fluidifier le trafic et de garantir la sécurité des usagers de la route. Le coup d'envoi de cette opération a été donné au niveau du tunnel de Chaoua, dans la commune de Khraicia (Alger), où les travaux de maintenance ont débuté sur plusieurs tronçons de la deuxième rocade d'Alger, entre les communes de Zéralda (Alger Ouest) et de Hammadi (Boumerdes), dans les deux sens, sur une distance d'environ 62 km. A cette occasion, le Directeur général des infrastructures des travaux publics au ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Smaïl Rabehi, a indiqué que les travaux portent notamment sur l'entretien de la chaussée, le décapage et le bitumage des couches dégradées, et la mise en place de la signalisation verticale et horizontale, soulignant que tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés à cet effet, dont huit entreprises publiques et privées de réalisation, quelque 450 ouvriers et 60 engins de différents types.

L'opération sera progressivement généralisée sur l'ensemble du territoire national, notamment au niveau des grands axes reliant le nord et le sud du pays, selon les explications fournies lors de la cérémonie de lancement, qui s'est déroulée en présence de cadres centraux du secteur, de directeurs d'établissements sous tutelle et des responsables des entreprises de réalisation. Cette opération intervient en application des instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, sous la supervision du ministère, avec la participation des Directions des travaux publics des wilayas concernées et de l'Algérienne des Autoroutes (ADA).

D'autre part, le ministère des Travaux publics a indiqué, hier dans un communiqué, qu'un nombre important de projets réalisés dans le cadre du programme du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base pour la maintenance du réseau routier a été réceptionné en 2025, dans le but de renforcer sa qualité et sa durabilité.

TRANSPORT

3 000 nouveaux bus "HIGER" arrivent bientôt en Algérie

La société « Higer » a révélé, via sa page officielle, l'arrivée en Algérie d'une cargaison comptant 3 000 bus de marque HIGER en provenance de Chine. Selon un communiqué publié par l'entreprise sur Facebook, cette cargaison a été expédiée, jeudi, à bord d'un navire depuis la Chine vers l'Algérie. La société "Higer" a accompagné sa publication de photos montrant le chargement des bus sur le navire. Cette cargaison constitue le

plus grand contrat jamais conclu dans l'histoire de l'entreprise, pour une valeur totale dépassant 200 millions de dollars. D'après la publication de la société, la cargaison comprend des modèles de 8 mètres et de 11 mètres de la nouvelle série V de Higer, ainsi que des bus monococques de 12 mètres, qui représentent un élément essentiel du plan de l'Algérie pour le renouvellement du parc de bus avec 10 000 véhicules.

« Cela représente une étape importante dans le parcours d'expansion mondiale de Higer et reflète la grande confiance du marché algérien dans les produits et services des bus chinois. », a ajouté l'entreprise dans son post. Elle a également réaffirmé son engagement à fournir des solutions chinoises pour le développement du transport public à travers le monde.

Synthèse : Ali.C



vaux publics a indiqué, hier dans un communiqué, qu'un nombre important de projets réalisés dans le cadre du programme du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base pour la maintenance du réseau routier a été réceptionné en 2025, dans le but de renforcer sa qualité et sa durabilité.

Dans ce contexte, un total de 2 300 kilomètres de routes nationales et de wilaya a bénéficié d'opérations de maintenance en 2025, selon le bilan du ministère. Par ailleurs, la réhabilitation de 24,4 km du réseau autoroutier dégradé a été achevée, répartie sur différents tronçons couvrant dix wilayas, dans le but de renforcer la sécurité de la circulation pour les usagers de la route. De plus, 365 mètres linéaires de joints de dilatation essentiels ont été remplacés sur les autoroutes dans les wilayas de Ain Defla, Alger, Boumerdes et Constantine, garantissant ainsi la pérennité de ces infrastructures de base. En outre, une étude d'ex-

pertise technique a été menée sur 51 km d'autoroutes à travers les wilayas d'Alger, Blida, Boumerdes et Bouira, permettant d'établir un diagnostic précis et d'identifier les axes d'intervention futurs prioritaires, selon le communiqué.

Outre les projets effectivement réceptionnés, les travaux se poursuivront sur plusieurs autres projets dans le cadre du même programme. Il est ainsi procédé à la réhabilitation de 16,3 km d'autoroutes dégradées, au remplacement de 1 791 mètres linéaires de joints de dilatation sur diverses structures techniques du réseau autoroutier, ainsi qu'à la maintenance de 1 800 km de routes nationales et de wilaya.

Ces efforts se poursuivront en 2026 à travers le lancement d'un programme d'investissement visant à moderniser et renforcer l'ensemble des infrastructures routières et le réseau autoroutier national, selon la même source. À ce propos, le communiqué a précisé que le secteur se prépare à

lancer des opérations portant sur le renforcement de 51 km d'autoroutes, 1 000 km de routes nationales et 100 km de routes de wilaya. Ces travaux seront accompagnés d'opérations de revêtement couvrant 600 km de routes nationales et 500 km de routes de wilaya. La maintenance des ouvrages d'art bénéficie également d'une « priorité absolue », selon le ministère, qui a programmé des interventions sur 120 ouvrages d'art du réseau routier national et 60 ouvrages d'art sur les routes de wilaya.

Le programme de l'année 2026 prévoit également l'élimination méthodique de 29 points noirs, contribuant à la réduction des risques d'accidents, ainsi que la réfection du marquage horizontal sur l'ensemble du réseau routier national, sur une longueur équivalente à 31 000 km, et le remplacement de 2 832 mètres linéaires de joints de dilatation sur les différents ouvrages d'art du réseau autoroutier, selon le communiqué.

CRISE DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT

Consensus trouvé pour un retour à la normale

Les représentants des syndicats du secteur des transports ont annoncé, jeudi, la reprise des activités de transport de voyageurs et de marchandises, à l'issue de l'audience que leur a accordée le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri. Ils ont salué la prise en compte de leurs préoccupations.

S'exprimant à l'issue de la rencontre, le secrétaire général du Syndicat des chauffeurs de taxi, affilié à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Sid Ali Aït El-Hocine, a estimé que cette audience témoigne de l'attention accordée par les pouvoirs publics aux revendications des transporteurs. Il a notamment évoqué la possibilité de revoir certaines dispositions du projet de loi relatif au code de la route, en particulier celles liées aux sanctions, soulignant que les préoccupations du secteur sont prises en charge « de manière effective » par les plus hautes autorités, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

De son côté, le président de l'Union nationale des transporteurs, affiliée au Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Bilal Mohamed, a salué la responsabilité dont ont fait preuve les professionnels du secteur, mettant en avant leur choix de privilégier l'intérêt suprême de la nation face aux tensions récentes.

Dans le même sens, le président de l'Organisation nationale des transporteurs algériens, Hocine Bouraba, a remercié les hautes autorités pour leurs efforts de sensibilisation, estimant que ces démarches ont permis de déjouer des tentatives de dérapages alimentées, selon lui, par des parties étrangères hostiles à l'Algérie.

Le président de la Fédération nationale des chauffeurs de taxi, Ben Garsallah Ahcène, a pour sa part indiqué que la réunion avec le président du Conseil de la nation a apporté « un réel soulagement » aux syndicats du secteur, saluant l'esprit de responsabilité et de dialogue ayant prévalu pour parvenir à des solutions consensuelles.



Quant au président de la Fédération nationale du transport des voyageurs et des marchandises, Bouchérit Abdelkader, il a souligné l'importance de cette rencontre, qui a permis d'examiner l'ensemble des préoccupations des transporteurs. Il a précisé que le président du Conseil de la nation s'est engagé à transmettre ces doléances aux plus hautes autorités pour étude.

Dans un communiqué commun, les représentants des syndicats, affiliés à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et à l'UGCAA, ont rappelé que le projet de loi re-

latif au code de la route n'a pas encore été définitivement tranché. Ils ont exprimé leur reconnaissance envers l'ensemble des acteurs ayant œuvré « dans un esprit patriotique » pour contrer les tentatives de semer la confusion au sein du secteur. Réaffirmant leur confiance dans les institutions de l'État, les syndicats ont appelé l'ensemble des transporteurs à reprendre leur activité normale, tout en insistant sur la nécessité de placer l'intérêt supérieur de la nation au-dessus de toute autre considération.

Synthèse : Abir N

TEXTE DE LOI CRIMINALISANT LA COLONISATION FRANÇAISE EN ALGÉRIE

Le Conseil de la nation auditionne le ministre des Moudjahidine

La Commission de la défense nationale au Conseil de la nation a auditionné, jeudi, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherif, concernant le texte de loi criminalisant la colonisation française en Algérie avant sa présentation à la séance plénière prévue le 19 janvier en cours, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. Au cours de cette réunion présidée par Nour El Hadj, président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Tacherif a passé en revue dans son exposé sur ce texte de loi, le contexte historique et juridique sur lequel s'appuie ce texte, en ce qu'il s'inscrit dans le cadre "du devoir national et moral qui dicte la criminalisation des crimes perpétrés par la colonisation française en Algérie, étant des crimes graves, imprescriptibles, et qui ne peuvent jamais être ignorés ni oubliés sans une reconnaissance explicite et responsable".

"Ce texte incarne l'attachement de l'Etat algérien, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la préservation de sa mémoire nationale et à la protection de sa souveraineté historique", et "consacre le droit du peuple algérien à la justice et à l'équité pour ce qu'il avait subi comme meurtres, torture, déplacements forcés, destruction méthodique et effacement des constantes de son identité".

Le ministre a également souligné que "la reconnaissance des crimes coloniaux constitue une base pour l'établissement de relations fondées sur la vérité et le respect mutuel, un hommage aux sacrifices des martyrs et un message éternel aux générations présentes et futures que la mémoire nationale est une ligne rouge".

A l'entame de la séance qui s'est déroulée en présence du vice-président du Conseil de la nation chargé des affaires législatives et des relations avec le gouvernement et l'Assemblée populaire nationale (APN), représentant le gouvernement, Mourad Lakhai, le président de la commission avait précisé, que l'examen du texte de ce projet de loi s'inscrit en droite ligne avec "l'intérêt que l'Etat accorde aux questions de la Mémoire nationale et à la préservation des constantes historiques". Il a souligné que "la colonisation française de l'Algérie constitue l'une des expériences coloniales les plus graves que l'histoire moderne ait connues, au regard des crimes et des violations graves et systématiques commis à l'encontre du peuple algérien durant la période allant de 1830 à 1962, ainsi que des lourds sacrifices et des profondes souffrances humaines qui en ont résulté".

Le texte de loi vise à "criminaliser ces pratiques et leurs effets directs et indirects, à consolider la justice historique et à consacrer le droit du peuple algérien à la reconnaissance et à l'équité dans un cadre souverain conforme aux dispositions de la Constitution et aux constantes nationales", a-t-il dit. Le ministre a répondu aux questions et observations des membres de la Commission en fournissant des explications détaillées. La Commission de la défense nationale "s'attelle à l'élaboration du rapport préliminaire relatif à ce texte afin de le présenter aux membres du Conseil de la nation lors d'une plénière, prévue le lundi 19 janvier 2026", conclut la même source.

APS

ARBITRAGE INTERNATIONAL

Sunny Hill Energy obtient gain de cause face à Sonatrach

La compagnie pétrolière nationale algérienne Sonatrach vient d'essuyer un nouveau revers sur la scène de l'arbitrage international. Elle a été condamnée dans un litige qui l'opposait à la société britannique Sunny Hill Energy, laquelle réclamait un milliard de dollars de dédommagement à la suite de la résiliation d'un contrat de partage de production. La sentence arbitrale a été rendue en décembre dernier. À l'origine du différend figure un contrat signé en 2004 entre Sonatrach et Petroceltic, aujourd'hui détenue à 100 % par Sunny Hill Energy, portant sur l'exploration et l'exploitation du gisement gazier d'Aïn Tsila, dans le bassin d'Illizi. Le 12 avril 2021, Sonatrach avait décidé de mettre fin au contrat, invoquant des manquements de son partenaire à ses obligations contractuelles. Trois jours plus tard, face aux menaces d'arbitrage formulées par la partie britannique, Sonatrach avait justifié sa décision dans un communiqué, affirmant que la résiliation s'était faite « dans le respect du contrat », en s'appuyant sur les clauses lui reconnaissant ce droit. Le groupe algérien assurait avoir agi après avoir vainement demandé à Petroceltic de se conformer à ses engagements. Parmi les griefs avancés par Sonatrach figurait notamment la réduction significative de la participation de Petroceltic dans le projet, passée de 75 % lors de la signature du contrat à 38,5 % au moment de la résiliation. Cette baisse résultait de deux cessions successives de droits et d'obligations, formalisées par des avenants. De son côté, la filiale britannique a contesté la décision, affirmant avoir investi « des centaines de millions de dollars » dans le projet et

subi des pertes évaluées à « plusieurs milliards ». Elle a saisi une juridiction arbitrale internationale, réclamant un milliard de dollars d'indemnisation. Dans un communiqué, Sunny Hill Energy a annoncé avoir obtenu gain de cause. « Sunny Hill Energy Limited, société pétrolière et gazière privée basée au Royaume-Uni, annonce avoir reçu le 9 décembre 2025 la sentence arbitrale rendue dans le cadre de l'arbitrage qui l'oppose à Sonatrach, à la suite de la résiliation du contrat de partage de production d'Isaïrene en avril 2021 », indique l'entreprise. La sentence ordonne des paiements en faveur de Petroceltic Ain Tsila Limited, filiale à 100 % de Sunny Hill Energy. La société précise que, sous réserve du recouvrement effectif des montants dus auprès de Sonatrach, elle prévoit de rembourser intégralement ses obliga-

tion de rembourser intégralement ses obligations.

Le président de la République présente ses condoléances suite au décès de Hadj Mohamed Achour Kherrazi

Le président de la République présente ses condoléances suite au décès de Hadj Mohamed Achour Kherrazi

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi, un message de condoléances à la famille du regretté Hadj Mohamed Achour Kherrazi, l'un des notables de la wilaya d'Adrar, reconnu pour son rôle remarquable dans la promotion du secteur du tourisme et sa contribution à la

mise en valeur de la diversité naturelle et des sites archéologiques que recèle notre Sud", lit-on dans le message de condoléances du président de la République à la famille du défunt. "En cette douloureuse épreuve, je vous présente mes sincères condoléances et vous fait part de

ma profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de vous prêter patience et réconfort. +A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons+", a ajouté le président de la République. R.N

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Le lancement d'un guichet unique numérique en préparation

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations prépare le lancement d'un guichet unique numérique pour les exportateurs activant dans les différents secteurs, qui permettra de simplifier les procédures, de renforcer la transparence et d'accélérer la cadence du traitement des dossiers. Kamel Rezig, lors d'une audition devant la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Grâce à ce nouvel outil numérique, les opérateurs pourront obtenir les documents nécessaires à leurs opérations d'exportation dans les meilleurs délais, sans avoir à se déplacer à Alger, et pourront également prendre les rendez-vous en ligne afin de faciliter l'examen de leurs préoccupations, selon le ministre. Il a estimé que ce guichet constitue un "progrès majeur dans le domaine de l'exportation, car il contribuera significativement à l'augmentation des exportations nationales hors hydrocarbures et au renforcement de la compétitivité des produits algériens sur les marchés extérieurs".

A cette occasion, le ministre a salué les efforts déployés pour élargir la base des opérateurs impliqués dans la dynamique d'exportation, soulignant que ce nombre avait atteint près de 1800 exportateurs au cours des dix premiers mois de 2025.

Evoquant les deux organismes nationaux spécialisés dans la promotion des exportations hors hydrocarbures et dans le suivi et l'encadrement des importations, le ministre a fait savoir que la définition du règlement intérieur est entrée dans sa phase finale, en prélude à son adoption. Dans le même sillage, M. Rezig a révélé que son département avait finalisé l'élaboration du projet de loi sur le commerce extérieur, qui est actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement (SGG). Il a, par ailleurs, salué le rôle du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) dans cette dynamique, lequel prend en charge le remboursement d'une partie importante des frais de transport international, ainsi que des dépenses liées à la participation aux foires et salons internationaux.

Le nombre de dossiers enregistrés via la plateforme numérique pour bénéficier de ce fonds et ayant donné lieu à un remboursement s'élève à près de 1.800 dossiers au titre de l'année 2025, a-t-il précisé. Afin de prendre en charge l'ensemble des dossiers déposés, plusieurs mesures ont été adoptées dans la loi de finances 2026 pour diversifier les sources de financement de ce fonds, a fait savoir le ministre, assurant que ses services "attendent une autorisation du ministère des Finances pour procéder au remboursement des créances des opérateurs économiques enregistrés au titre des trois dernières années (2022, 2023, 2024)". Le ministre a également évoqué la stratégie de son secteur en matière de promotion du produit local, affirmant que 2026 sera «l'année de l'exportation et de la promotion du label "Made in Algeria"», ajoutant qu'elle sera marquée par un programme intensif de salons organisés à cet effet, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

R.E

FABRICATION DE MÉDICAMENTS

L'Algérie mise sur la production de matières premières

La consécration de la souveraineté sanitaire passe inéluctablement par la production locale de matières premières, une orientation que le secteur s'emploie à concrétiser à travers le groupe Saïdal, par le lancement de plusieurs projets stratégiques de fabrication de matières premières destinées notamment à la production de plusieurs types de médicaments (anticancéreux, anti-biotiques, etc).

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a fait état, lors d'une plénière, jeudi, du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, du lancement de plusieurs projets à travers le territoire national pour la production de matières premières destinées à la fabrication des médicaments, ce qui permettra, à court terme, de réduire de 60% la facture d'importation de ces intrants. Il a précisé que le groupe Saïdal avait lancé la mise en œuvre de plusieurs projets importants, et d'autres inscrits, lesquels contribueront à réduire les importations nationales de matières premières destinées à la fabrication des médicaments, estimées actuellement à 3 milliards de dollars.

Après avoir mis en exergue le bond qualitatif réalisé par l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, avec un taux de couverture des besoins du marché par la production locale avoisinant 82%, le ministre a souligné que l'Algérie figure parmi les quelques pays ayant opté pour ce type d'investissements à caractère stratégique, visant à assurer localement la disponibilité des matières premières destinées à la fabrication des médicaments, après l'acquisition des technologies de production nécessaires.

Pour lui, la consécration de la souveraineté sanitaire passe inéluctablement par la production locale de matières premières, une orientation que le secteur s'emploie à concrétiser à travers le groupe Saïdal, par le lancement de plusieurs projets stratégiques de fabrication de matières premières destinées notamment à la production de médicaments anticancéreux, d'antibiotiques, de médicaments pour les maladies cardiovasculaires, et d'anti-diabétiques, d'anti-inflammatoires, d'hormones, de paracétamol et autres, en sus de projets associant des laboratoires privés disposant de capacités de production significatives.

ALGÉRIE POSTE

Lancement projet de restructuration de l'entreprise

La Directrice générale (DG) d'Algérie Poste, Mme Chiraz Bechiri, a présidé, par visioconférence, une réunion regroupant les directeurs des bureaux postaux des différentes wilayas du pays, consacrée au lancement du projet de restructuration de l'entreprise pour l'année 2026, a indiqué vendredi un communiqué d'Algérie Poste. Lors de cette réunion, tenue jeudi soir, le projet de restructuration d'Algérie Poste pour 2026 a été lancé, "un projet basé sur la modernisation, l'amélioration de la qualité



S'agissant de la stratégie du secteur en matière d'organisation de la fabrication des médicaments et des produits pharmaceutiques, et de mise en place de mécanismes visant à éviter leur pénurie, le ministre a assuré que le secteur accorde la priorité à la disponibilité de produits de qualité, par la régulation et l'organisation du marché du médicament, la limitation des importations anarchiques, et l'encouragement des investisseurs à se tourner vers la fabrication de dispositifs médicaux. Concernant la disponibilité des médicaments sur le marché local, le ministre a dit que sur un total de 6.500 médicaments commercialisés localement, le secteur enregistre actuellement l'indisponibilité de 16 médicaments en raison de leur rareté sur le marché international, soulignant qu'il existe des produits de substitution pour pallier ce manque, outre une nette amélioration de la disponibilité des médicaments au niveau de la Pharmacie centrale des Hôpitaux (PCH).

A une autre question sur les tests et produits utilisés pour le diagnostic des allergies, de l'asthme et de la rhinite allergique chronique, M. Kouidri a indiqué que le secteur poursuivait sa politique d'encouragement de l'investissement dans ce domaine, faisant état du lancement de plusieurs projets de localisation de l'industrie de médicaments novateurs par des producteurs algériens, en partenariat avec des laboratoires étrangers spécialisés. Le secteur s'attèle aussi à orienter les investisseurs vers la production de médicaments et de produits pharmaceutiques qui étaient auparavant importés, a précisé le ministre, affichant l'engagement du secteur à assurer la disponibilité de ce type de préparations de diagnostic et à répondre aux demandes exprimées par l'Institut Pasteur, tout en accordant toutes les facilités nécessaires à l'implantation d'unités de production locale de ces produits pharmaceutiques.

Synthèse : S.A.K

LIGNE MINIÈRE DE TINDOUF

L'état d'avancement des essais préliminaires examiné

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djeljaloui, a inspecté, vendredi, plusieurs nouvelles gares ferroviaires en cours de réalisation dans la wilaya de Tindouf, dans le cadre du projet de la ligne ferroviaire minière Ouest, qui relie les wilayas de Bechar, Beni Abbes et Tindouf. Il s'est intéressé à l'avancement des travaux sur le chantier de la gare d'Oum El Assel, dont la réalisation est désormais presque achevée. La délégation ministérielle a ensuite effectué, à bord d'une locomotive ferroviaire dédiée aux essais techniques, le trajet entre la gare

des services et le respect de la charte d'accueil", a précisé la même source. A cet égard, plusieurs axes ont été mis en avant, notamment "la nécessité d'organiser les infrastructures postales, de garantir le bon fonctionnement des guichets automatiques, d'améliorer la qualité de l'accueil et de la relation avec la clientèle et d'optimiser les performances du réseau postal". Dans le cadre des préparatifs du mois de Ramadhan 2026, Mme Bechiri a souligné la nécessité d'assurer "la dis-

ponibilité permanente de la liquidité au niveau des bureaux de poste et des guichets automatiques, en sus de renforcer la capacité technique et d'honorer les unités les plus performantes, sur la base des résultats d'enquêtes nationales", selon le communiqué. Dans le même contexte, l'accent a été mis sur "l'importance d'assurer la disponibilité du personnel, notamment dans les régions éloignées, et de renforcer les mesures garantissant la continuité du service public".

R.E

R.E



SAÏDA

Réhabilitation de 119 km du réseau routier



La wilaya de Saïda a bénéficié d'opérations de réhabilitation et d'entretien ayant concerné 119 km du réseau de chemins de wilaya (CW), durant le quinquennat 2020-2025, dans le cadre des efforts visant à améliorer l'état du réseau routier et à renforcer la mobilité des déplacements, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des Travaux publics.

La même source a précisé que, dans le cadre de ces projets supervisés par la direction des Travaux publics, il a été procédé à la réhabilitation et à l'entretien du chemin de wilaya (CW9) sur une distance de 17 km, dans la commune de Sidi Ahmed, ainsi que le CW 81 sur 9 km, du CW 92 dédoublée sur 12 km, dans la commune d'El-

Hessasna, en plus du CW 58 sur 10 km dans la commune d'Ouled Brahim.

Une enveloppe financière globale dépassant 1,64 milliard de dinars a été consacrée à la réalisation de ces projets, initiés dans le cadre du programme sectoriel, a fait savoir la même source.

Ces opérations ont contribué positivement à la réhabilitation du réseau des chemins de wilaya, ainsi qu'à la facilitation de la circulation des personnes et des marchandises, ce qui se reflète favorablement sur les activités économique et commerciale de la région.

Ce programme s'inscrit dans la stratégie de l'Etat visant à la remise à niveau du réseau routier de wilaya, en soutien au développement local et au

renforcement de la liaison entre les différentes communes de la wilaya, a-t-on indiqué. La longueur totale du réseau des chemins de wilaya de cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest est estimée à environ 650 km, selon les données de la Direction des travaux publics.

Par ailleurs, les travaux de réalisation d'un tronçon dédoublé de la route nationale RN6, reliant les wilayas de Saïda et Mascara sur une distance de 23 km, se poursuivent, avec un taux d'avancement des travaux estimé à 60 %.

Les délais de livraison de ce projet, dont le chantier a été lancé en janvier de l'année dernière, ont été fixés à 15 mois, note-on.

KHENCHELA

Réception prochaine de 8 centres intermédiaires de stockage de céréales

Huit centres intermédiaires de stockage de céréales seront prochainement réceptionnés dans la wilaya de Khenchela, apprend-on jeudi auprès du directeur local des équipements publics.

Dans une déclaration à l'APS, M. Abdelouhab Boudib a précisé que ces infrastructures de stockage sont en cours de réalisation dans les communes d'Ouled Rechache, R'mila, Metoussa, N'sigha, El Mehmel, Babar, Ain Touila et Tamza, soulignant que les entreprises de réalisation se sont engagées à les livrer au cours du premier trimestre 2026 pour en permettre l'exploitation durant la campagne de moisson batage de l'été prochain.

Le même responsable a indiqué que l'enveloppe financière octroyée à leur réalisation qui touche à sa fin a dépassé 1,7 milliard DA, ajoutant que la capacité de stockage globale de ces centres est de 400.000 quintaux.

Ces équipements retenus pour la wilaya dans le cadre du programme national d'augmentation des capacités des ouvrages de stockage de céréales contribueront à accroître la capacité de stockage de céréales de la wilaya et faciliteront la collecte des récoltes céréalères, selon le même responsable. La wilaya de Khenchela dispose actuellement de 15 points de stockage de céréales d'une capacité de 1,7 million quintaux et connaît des travaux de réalisation dans la commune de Bahaï d'un silo à grains d'une capacité d'un million quintaux.

BISKRA

Remise des actes de propriété à 200 bénéficiaires de lotissements sociaux

Une cérémonie de remise des actes de propriété à 200 bénéficiaires de lotissements sociaux a été organisée jeudi dans la wilaya de Biskra.

Ces actes viennent s'ajouter à plus de 15.000 autres actes établis au cours de ces dernières années, a précisé le directeur des domaines, Ahmed Boucherit au cours de la cérémonie présidée au siège de la wilaya par les autorités locales. Le taux d'avancement de l'opération d'élaboration des actes de propriété au profit de plus de 17.000 bénéficiaires de lotissements sociaux atteint actuellement 86 %, selon le même responsable qui a relevé que l'opération se poursuivra pour établir les actes restants dans les proches délais.

Selon M. Boucherit, plus de 17.000 citoyens ont bénéficié dans la wilaya de Biskra de terrains pour réaliser leurs habitations sur des lotissements sociaux divisés en 48 lots à travers les communes.

CIRCONSCRIPTION ALI MENDJELI (CONSTANTINE)

13 nouveaux arrêts de bus seront aménagés

La circonscription administrative Ali Mendjeli, dans la wilaya de Constantine a bénéficié d'une opération d'aménagement de 13 nouveaux arrêts de bus visant à améliorer la mobilité urbaine et la desserte à travers les différentes unités de voisinage, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. L'opération a été confiée à l'Établissement d'aménagement des villes d'Ain Nahas et Ali Mendjeli (EVANAM), chargé de la réalisation et du suivi des travaux, a précisé la même source. Les nouveaux arrêts seront aménagés dans plusieurs zones stratégiques, notamment l'extension ouest, l'extension sud et l'unité de voisinage 19 de la circonscription administrative Ali Mendjeli, selon la même source.

L'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts des autorités locales visant à moderniser les infrastructures de transport public et à répondre aux besoins croissants des habitants de la circonscription administrative Ali Mendjeli.

BOUIRA

3,6 milliards de dinars pour l'entretien et la réhabilitation des routes

Une enveloppe financière de plus de 3,6 milliards de dinars sera allouée en 2026 au financement de plusieurs projets d'entretien et de réhabilitation de routes nationales (RN) et de chemins de wilaya (CW) à travers plusieurs communes de la wilaya de Bouira, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des Travaux publics (DTP). Le premier chantier de ces projets est le lancement, prévu bientôt, des travaux de réhabilitation de la deuxième tranche du dédoublement de la RN8, sur une distance de 9,7 km, jusqu'aux limites administratives avec la wilaya voisine de M'Sila.

"Celui-ci sera lancé au cours du premier trimestre 2026 pour un montant de 2 milliards de dinars", a précisé à l'APS Noureddine Gasmî, directeur des travaux publics, ajoutant

qu'"un appel d'offres a été lancé à cet effet". Le même responsable a rappelé que la première tranche de ce même projet avait porté sur la réfection et la réhabilitation d'un tronçon de 17 km. Cette double voie permettra de relier la ville de Bouira aux régions et wilayas des Hauts-Plateaux, et de dynamiser l'activité économique, notamment grâce à la réalisation en cours de la zone industrielle de Dirah (Sud de Bouira). Par ailleurs, un autre montant de 1,2 milliard de dinars sera également alloué aux projets de renforcement des routes nationales, notamment celles reliant la wilaya de Bouira à Boumerdès et à Tizi-Ouzou. Dans le cadre de ces projets, la RN15, qui relie Aghbalou (Est de Bouira) à Tizi Ouzou, connaîtra, dans les mois à venir, des travaux

de renforcement. "Un tronçon de 12 km de cette route sera renforcé afin d'assurer la sécurité des automobilistes sur cet important axe", a expliqué le directeur des travaux publics. Les travaux de renforcement concerneront également la RN30, sur un tronçon de 7,4 km entre M'Chedallah et Saharidj, selon les détails fournis par le même responsable. "La RN29, qui relie la ville de Lakhdar à la wilaya de Boumerdès, sera elle aussi renforcée sur un tronçon de 12,7 km", a-t-il ajouté. Concernant l'entretien des routes, M. Gasmî a fait savoir qu'une enveloppe de 400 millions de dinars serait également allouée à des travaux d'entretien de plusieurs chemins de wilaya (CW) pour désenclaver différentes communes et localités isolées. Le CW n12, qui mène à la commune de Maâ-

moura (Ouest de Bouira), verra le lancement de la 2ème tranche du projet d'entretien portant sur un tronçon de 13,2 km. Les travaux d'entretien concerneront également le CW n25, qui relie Mezdour à M'Sila sur une distance de 9 km, ainsi que le CW n9 entre Seloum et Saharidj (Est de Bouira), selon le directeur des travaux publics. D'autres tronçons de la RN25, qui relie le village d'Ouled Zidan à la ville d'Ain Bessam, ainsi que d'autres de la RN 8B seront également concernés par cette opération d'entretien. Ces projets visent à améliorer, renforcer et à réhabiliter le réseau routier de la wilaya. "Les travaux de tous ces projets devront être achevés à la fin de l'année 2026", a tenu à préciser le même responsable.

MOSTAGANEM

Réception d'un silo de stockage de céréales en mai prochain



La wilaya de Mostaganem prévoit la réception d'un nouveau silo de stockage de céréales d'une capacité de 200.000 quintaux au cours du mois de mai prochain, ont indiqué, jeudi, les services de la wilaya. Selon la même source, ce projet, relevant de l'Office interprofessionnel des céréales (OaIC), est en cours de réalisation au niveau de la commune de Mesra et vise à renforcer les capacités de stockage stratégique et à soutenir la politique nationale de sécurité alimentaire. Ce silo permettra d'entreposer jusqu'à 200.000 quintaux de récoltes de blé dur et tendre, ainsi que de l'orge et des légumes secs, à partir de la prochaine campagne de moisson, a-t-on précisé. Dans ce cadre, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a insisté, lors d'une visite de terrain effectuée, récemment, sur le site du projet, sur

la nécessité d'assurer l'autonomie totale de cette infrastructure, notamment en matière de raccordement aux différents réseaux vitaux tels que l'eau, l'électricité et l'assainissement, tout en garantissant les conditions de protection et de sécurité, compte tenu de l'importance stratégique de cette infrastructure. Le premier responsable de l'exécutif local a également instruit le directeur de wilaya des Travaux publics à l'effet d'étudier l'itinéraire de circulation des poids lourds transportant les céréales, ainsi que la possibilité de modifier l'accès au silo afin de l'éloigner du tissu urbain de la ville, ont fait savoir les services de la wilaya. Parallèlement, la direction de wilaya de l'Environnement sera chargée d'étudier l'impact environnemental de ce projet industriel, afin de garantir sa conformité aux normes en-

vironnementales en vigueur. Les autorités locales ont, par ailleurs, demandé l'élaboration d'un calendrier précis pour les travaux restants, tout en insistant sur le suivi du projet, la levée de toutes les réserves et la prise en charge de l'ensemble des insuffisances constatées jusqu'à sa mise en service. A noter que le secteur de l'agriculture de la wilaya de Mostaganem est également renforcé, dans le cadre de ce programme visant à accroître les capacités de stockage stratégique, par d'autres projets portant sur la réalisation de cinq centres régionaux intermédiaires de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux chacun, répartis entre les régions de la Dahra (Sidi Ali), le Plateau de Mostaganem (Bouguirat, Oued El-Khir et Sidi Belattar) et le littoral ouest (Stidia).

BATNA

La station de traitement du lixiviat prochainement mise en service au CET d'Oued Chaâba

La station de traitement du lixiviat du centre d'enfouissement technique (CET) de la zone d'El Biar, dans la commune d'Oued Chaâba (Batna), sera « bientôt » mise en service, a appris l'APS, jeudi, auprès l'Établissement public de gestion des CET. La directrice générale de cette entreprise de wilaya, Chamia Merabti, a précisé que la station a subi une série d'essais techniques en vue de sa mise en service, avant d'ajouter que cet équipement est venu renforcer le CET par le biais de l'Agence nationale des déchets (AND) grâce à un financement du ministère de tutelle. La station traitera environ 110 m3 de lixiviat, permettant d'extraire 75 % d'eau claire réutilisable, que ce soit pour l'irrigation agricole ou l'utilisation individuelle, tandis que les 25 % restants constitueront une matière concentrée. Cette installation, qui représente un véritable atout pour le développement durable de la wilaya, dispose, selon la même responsable, d'un laboratoire d'analyses ainsi que de bassins et d'équipements modernes pour le traitement du lixiviat. La réalisation de cette station s'inscrit dans le cadre de la politique adoptée ces dernières années par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie visant à renforcer l'économie circulaire, selon Mme Merabti qui a ajouté que le traitement du lixiviat fournit les moyens logistiques pour améliorer le traitement des déchets ménagers dans la wilaya de Batna, garantissant ainsi la protection de l'environnement et des eaux souterraines de la pollution causée par les fuites de déchets. Ce traitement permet également de valoriser les déchets enfouis au CET et de les récupérer, contribuant par-là même à la création d'emplois et à la génération de richesses.

ANNABA

Lancement prochain de 12 nouvelles stations de téléphonie mobile

Les travaux d'installation de 12 nouvelles stations de téléphonie mobile seront prochainement lancés dans plusieurs régions de la wilaya d'Annaba dans le cadre des efforts de consolidation de la couverture réseau et l'amélioration de la qualité des services, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de la poste et des télécommunications. Dans une déclaration à l'APS, M. Rabah Bouibia a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre d'un programme sectoriel intégré visant à éliminer progressivement les zones d'ombre et développer la qualité des services de téléphonie mobile et d'internet dans les campagnes et les localités enclavées. Le même responsable a indiqué que le secteur a réalisé dernièrement une avancée en matière d'élargissement du réseau de téléphonie mobile par l'installation de 68 stations mises en service en plus du lancement « prochain » des travaux d'installation de 12 autres stations dans plusieurs communes en fonction d'études techniques tenant compte des normes en vigueur et la densité urbaine. Dans le cadre du fonds du service universel des communications visant à étendre la couverture aux localités reculées, le même responsable a fait état de proposition auprès des instances concernées pour l'installation d'autres stations dans les villages de la commune d'El Eulma (Bir Merdja, Bir Nessara, Bir Mekhalifa, Rayhane, Lekbaïl et Ouled Toumi). Ces efforts, a-t-il ajouté, traduisent la détermination des pouvoirs publics à garantir le droit du citoyen à l'accès aux services de communication et à l'équité dans la répartition des projets de sorte à soutenir le développement local et favoriser l'intégration numérique sur l'ensemble du territoire de la wilaya.

EL-OUED

Miser sur les nouvelles technologies pour atteindre l'objectif d'alphabétisation numérique

L'effort déployé par les services de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA) pour l'exploitation des nouvelles technologies en vue d'atteindre l'objectif d'alphabétisation numérique, a été soulignée, jeudi à El-Oued, par son directeur général, Ali Zine El-Abidine. Intervenant lors d'une rencontre animée à la Maison de la culture "Mohamed Lamine Lamouidi", dans le cadre de la célébration de la Journée arabe d'alphabétisation, M. Zine El-Abidine, a mis en avant l'importance de l'alphabétisation numérique dans la réalisation du développement durable, notamment en termes d'investissement dans la ressource humaine apte à contribuer au processus d'édification. Les nouveaux programmes pédagogiques adoptés par les services de l'ONAEA, actuellement en cours d'exécution, permettront d'atteindre les objectifs fixés à court et à moyen termes, et donneront la possibilité à l'Office de se mettre au diapason des nouvelles technologies devant améliorer le rôle des affiliés, a indiqué le même responsable. Mettant à profit sa visite dans la wilaya, le DG de l'ONAEA a procédé à l'inauguration, à la Maison de la culture, d'une exposition d'artisanat et de modèles de tissage traditionnel, de manuscrits et de plats culinaires traditionnels, exposés par plus d'une trentaine de participants, des apprenants issus de 29 antennes d'alphabétisation à travers la wilaya.

EL-MENIAA

Octroi de 200 autorisations de forages agricoles en 2025



Pas moins de 200 autorisations de forages d'irrigation agricole ont été délivrées durant l'année 2025 aux agriculteurs de la wilaya d'El-Meniaa, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de l'hydraulique. Octroyées dans le cadre de la promotion de l'investissement agricole et le renforcement des ressources en eau destinées à l'irrigation, ces autorisations, englobant la réalisation de 398 puits, ont été établies par le guichet unique chargé des études et l'octroi des autorisations de réalisation de forages, et ce, en vue d'assouplir les procédures administratives et accélérer l'examen des dossiers des postulants, a indiqué le directeur de l'Hydraulique, Ahmed Cherif. Cinquante (50) dossiers supplémentaires font l'objet d'examen, en

plus de 20 autres devant obtenir l'aval du wali, a ajouté le même responsable, assurant que l'opération se poursuit conformément aux procédures en vigueur. Cette mesure intervient en réponse à l'extension des superficies agricoles irriguées que connaît la wilaya, notamment celles destinées au développement des cultures stratégiques, dont la céréaliculture et les cultures fourragères, en plus de la phéniciaculture et des cultures maraichères au titre de l'agriculture oasienne. Le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a affirmé, dans ce cadre, que ses services s'emploient à aplanir les contraintes rencontrées par les opérateurs agricoles, à l'effet de les encourager à adhérer au programme des pouvoirs publics vi-

sant la réalisation de l'autosuffisance et la sécurité alimentaires. Il a ajouté que cela passait par l'octroi d'autorisations de forages d'irrigation, l'activation de la clause résolutoire, la régularisation de la situation des agriculteurs exploitant des terres sans acte réglementaire, au niveau des périmètres agricoles des trois communes de la wilaya (Hassi-Lefhal, Hassi El-Gara et El-Meniaa). Des récoltes "records" de céréales et de fourrages ont été réalisées ces dernières années dans la wilaya d'El-Meniaa, avec, à titre d'illustration, une production ayant atteint, et ce pour la première fois, plus de 1,1 million de quintaux de céréales la saison écoulée, ont indiqué les responsables de la direction des services agricoles.

OUED TLELAT (ORAN)

Distribution de décisions d'affectation de 140 logements LPL

Des décisions d'affectation de 140 logements de la formule promotionnelle libre (LPL) ont été distribuées dans la commune d'Oued Tlelat (Oran), a-t-on appris, jeudi, auprès de l'Agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaine. L'opération de distribution s'est déroulée, hier mercredi, en présence du chef de daïra et du P/APC de la commune d'Oued Tlelat, dans une ambiance de joie et de satisfaction parmi les bénéficiaires. Elle a concerné deux programmes de logements comprenant respectivement 100 et 40 logements promotionnels libres

de type F3 (trois pièces). Ces unités d'habitation sont constituées d'immeubles de cinq étages et disposent de l'ensemble des commodités nécessaires, notamment les aménagements extérieurs, l'éclairage public, les espaces verts, ainsi que des aires dédiées aux jeux pour enfants. Par ailleurs, la même agence entamera, dans les prochains jours, la distribution de 30 logements de la formule promotionnelle aidée (LPA) dans sa nouvelle version, dès l'achèvement des procédures administratives liées à l'opération de tirage au sort pour la localisation des bénéficiaires, prévue la semaine prochaine.

D'autre part, l'Agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaine prend en charge la réalisation de 80 logements promotionnels aidés dans leur nouvelle formule, dans la commune de Mers El Hadjadj, dont le taux d'avancement des travaux a dépassé 70 pourcent, sachant que leur livraison est prévue au cours du mois d'avril prochain. L'Agence assure également la réalisation de 60 logements similaires, ainsi que quatre logements de la formule promotionnelle libre (LPL) dans la commune de Boutlelis, a-t-on indiqué.

Xabi Alonso sur un potentiel retour de Kylian Mbappé dès ce dimanche face à Barcelone : « Nous ne sommes pas des kamikazes »

Xabi Alonso a évoqué le cas Kylian Mbappé, qui pourrait faire son retour lors de la finale de la Super Coupe d'Espagne ce dimanche à Djeddah face au Barça (20 heures sur la chaîne L'Équipe). Le Français est touché au genou gauche et absent depuis fin décembre.

Xabi Alonso peut-il se priver de la pièce maîtresse de son attaque face au FC Barcelone ce dimanche, en finale de la Super Coupe d'Espagne (20 heures sur la chaîne L'Équipe) ? L'entraîneur espagnol a voulu rester prudent sur l'état de santé de son joueur, touché au genou gauche et absent depuis fin décembre. Alors que l'attaquant du Real Madrid devait initialement rester éloigné des terrains pour trois semaines, il pourrait reprendre du service dès ce Clásico, disputé à Djeddah (Arabie saoudite). « Il va beaucoup mieux, a expliqué le technicien en conférence de presse ce samedi matin. (...) Il faut évaluer le risque. Savoir ce qui est en jeu et assumer les décisions. Nous ne sommes pas des kamikazes quand il s'agit de prendre des décisions. C'est un risque contrôlé. Après l'entraînement d'aujourd'hui, nous aurons toutes les informations nécessaires pour évaluer s'il est prêt à jouer dès le début ou s'il vaut mieux le faire entrer un peu plus tard. »

L'avant-centre des Bleus a mis les bouchées doubles pour revenir rapidement de sa blessure. Il a effectué des soins et s'est entraîné quotidiennement au centre d'entraînement du Real Madrid, sous la houlette d'un préparateur physique et d'un kiné, restés à sa disposition. Mbappé est arrivé à Djeddah ce vendredi, où il s'est entraîné avec le groupe.

PATINAGE

Glenn championne des Etats-Unis devant Liu à un mois des JO

Amber Glenn a conquis le titre de championne des Etats-Unis de patinage artistique devant Alysa Liu vendredi à St. Louis (Missouri), à un mois des Jeux olympiques de Milan Cortina où les deux sportives feront partie des prétendantes au podium. Glenn (26 ans) a décroché son 3^e titre national consécutif à l'issue d'un excellent programme libre, devant la championne du monde en titre Alysa Liu et la jeune Isabelle Levito (18 ans). Toutes les trois devraient être sélectionnées dimanche pour participer aux JO.

Glenn, déjà leader après le programme court, a su maintenir la pression après deux grandes performances de ses concurrentes. Elle avait manqué les Jeux de Pékin en 2022.

Alisa Efimova et Misha Mitrofanov ont eux été sacrés en paires, mais leur participation olympique reste suspendue à l'obtention d'un passeport pour Efimova, née en Finlande, qui a déjà concouru à l'international pour la Russie et l'Allemagne.

R.S

ATP 250 DE BRISBANE

Mpetshi Perricard stoppé en quarts par Kovacevic

Giovanni Mpetshi Perricard, 67^e mondial, a été stoppé vendredi en quarts de finale du tournoi de Brisbane par l'Américain Aleksandar Kovacevic (58^e) 7-6 (7/3), 4-6, 6-3.

Le Français de 22 ans, qui avait terminé l'année 2025 sur trois défaites au premier tour, pourra néanmoins se satisfaire d'un parcours encourageant en ce tout début de saison en vue de l'Open d'Australie, premier tournoi du Grand Chelem de l'année qui se jouera du 18 janvier au 1^{er} février à Melbourne.

Il a décroché une victoire de prestige contre l'Américain Tommy Paul (20^e) 7-6 (7/2), 3-6, 7-6 (8/6) avant de puiser une nouvelle fois au fin fond de ses ressources pour écarter l'Australien Rinky Hijikata (111^e) 4-6, 7-6 (7/5), 7-6 (7/4).

Pour sa part, Kovacevic affrontera son compatriote Brandon Nakashima (33^e) ou le Belge Raphaël Collignon (84^e et issu des qualifications) pour tenter de se hisser en finale.

R.S

CAN-2025

Le Sénégal est encore en demies, le Mali a encore fini à dix



Le Sénégal a conforté son rôle de grand prétendant en dominant logiquement le Mali (1-0), qui a terminé un match à dix pour la troisième en cinq matches de Coupe d'Afrique, vendredi en quart de finale à Tanger.

Un but d'Ilimane Ndiaye (27^e) a suffi pour assurer une septième apparition dans le dernier carré de la CAN aux Sénégalais, la troisième en quatre éditions pour les favoris de la compétition juste derrière l'hôte marocain, qui disputait son quart de finale contre le Cameroun (20h00).

Mais les Aigles du Belge Tom Saintfiet ont encore été trahis par leur indiscipline. Leur capitaine Yves Bissouma a été exclu juste avant la mi-temps pour un deuxième avertissement après un tacle en retard sur Idrissa Gana Gueye (45+3). Il avait déjà vu jaune pour une obstruction sur Sadio Mané (21^e).

C'est la troisième fois de la compétition qu'un Malien est exclu. Le néo-Lenaiso Amadou Haïdara avait reçu un rouge en fin de match contre les Comores (0-0) en poules, et Woyo

Coulibaly avait laissé ses coéquipiers à dix dès la 27^e minute en 8^e de finale contre la Tunisie (1-1, 3 t.a.b. à 2).

Les deux premières fois l'exclusion n'avait pas eu de conséquences collectives, mais la défection du capitaine était le coup de trop pour l'équipe de Saintfiet, qui n'avait fait que des matches nuls depuis le début de la compétition et n'y a marqué que trois buts, tous par l'Auxerrois Lassine Sinayoko, dont deux sur penalty.

La bourde de Djigui Diarra Les Aigles ont été trahis sur le but par un autre cadre, le gardien Djigui Diarra, qui a laissé filer sous son ventre un centre de Krépin Diatta, repris par l'ancien Marseillais Ilimane Ndiaye.

Sur cette action, le Monégasque, latéral droit avec les Lions, s'est rappelé qu'il était un ailier. Il avait été lancé au départ par Ndiaye.

Le gardien du club tanzanien des Young Africans a pourtant retrouvé le mojo ensuite, il a réussi des parades superbes face à Sadio Mané (66, 90+6) et Pathé Ciss (67, 76), il a

aussi détourné une frappe de Matic Diouf sur la barre (45+1) et une de Lamine Camara sur le poteau (90+2), mais le mal était fait.

Réduits à dix et menés, les Maliens ont dû changer leur plan de jeu et tenter des attaques placées, alors qu'ils avaient misé sur le contre. Mais il n'ont que rarement pris en défaut la défense à nouveau dirigée par le capitaine Kalidou Koulibaly, auteur d'un retour plein d'autorité pour sa 101^e sélection après un match de suspension.

Le gardien Edouard Mendy, un des autres trentenaires des Lions avec Mané et Gana Gueye, a assuré en intervenant sur l'action la plus dangereuse des Aigles, face à Abdoulaye Diaby (57^e).

Jamais trop sérieusement menacé ensuite, le Sénégal, que la France croisera pour son premier match à la Coupe du monde 2026, le 16 juin, a tenu malgré le rush final des dix Aigles.

AFP

ALLEMAGNE

Accroché à Francfort (3-3), Dortmund cède encore des points

Dortmund a arraché le match nul (3-3) sur la pelouse de Francfort vendredi soir en ouverture de la 16^e journée du championnat d'Allemagne, avec une fin de match folle, mais cède une nouvelle fois des points après avoir mené au score.

Avec 33 points, le BVB accuse reste avec huit points de retard sur le Bayern (41), solide leader de la Bundesliga. Les Munichois ont l'occasion en cas de victoire dimanche contre Wolfsburg à domicile (17h30) de s'échapper encore un peu avec 11 points sur leur premier

poursuivant. Dortmund a déjà perdu 10 points (contre 2 pour les Munichois) après avoir mené au score en Bundesliga. Vendredi, les hommes de Niko Kovac ont mené à deux reprises par Maximilian Beier (10^e) puis Felix Nmecha (68^e), mais Francfort est à chaque fois revenu au score. En première période, Can Uzun a transformé un penalty accordé sur une grossière faute de Serhou Guirassy. Et en seconde période, Younes Ebnoutalib a égalisé trois minutes après le but de Nmecha. Dans les dernières minutes, Nico Schlotterbeck a touché

la barre transversale de Francfort (90^e), Mahmoud Daoud a donné l'avantage à l'Eintracht (90e+2) et Carney Chukwuemeka a égalisé en extremis pour Dortmund (90e+6). Entré en jeu à la 63^e minute pour l'Eintracht, le Français Arnaud Kalimuendo prêt en milieu de semaine par Nottingham jusqu'à la fin de la saison, a offert sur un plateau le but à Ebnoutalib.

La 16^e journée de Bundesliga est perturbée par la tempête de neige sur le nord de l'Allemagne, puisque les matches St.

AFP

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (15^E JOURNÉE)

Le MC Alger prend le large, le MC El Bayadh signe sa première victoire

La phase aller du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football a pris fin ce vendredi soir, à l'issue de la 15^e et dernière journée, consacrant le MC Alger champion d'hiver avec une avance confortable de (12 points) sur ses dauphins, le CR Belouizdad et l'USM Alger, tandis que le bas du classement a été marqué par la première victoire de la saison du MC El Bayadh lors du choc des mal classés.



Double tenant du titre, le MC Alger a exercé une domination sans partage durant la phase aller, totalisant 35 points grâce à 11 victoires, trois nuls et une seule défaite, concédée face au nouveau promu, le MB Rouissat (1-0), sur un but de l'ancien attaquant du Doyen, Kheireddine Merzougui. Lors de la rencontre de ce vendredi à Chlef, les protégés de l'entraîneur Mokwena se sont contentés d'un match nul, un point insuffisant pour l'ASO Chlef, engluée dans le groupe des clubs menacés par la relégation. A noter que le nouveau règlement de la compétition prévoit la relégation de trois clubs en Ligue 2, contre deux lors des saisons précédentes. Le CR Belouizdad a terminé la phase aller à la deuxième place avec (24 points), après sa défaite dans l'affiche de la dernière journée face à la JS Kabylie (0-1), tout comme, l'USM Alger (2e, 24 pts), qui a laissé filer deux précieux points jeudi soir,

en concédant le nul à domicile face au MC Oran (1-1), encaissant un but dans le temps additionnel, et ratant ainsi l'occasion de s'emparer de la deuxième place. Alilet avait ouvert le score pour l'USMA (51e), avant qu'Aliane n'égalise à la 90e+4, permettant aux Oranais d'arracher un précieux point. De son côté, la JSK (23 pts), vainqueur sur un but de Mahious (71e), rejoint l'Olympique Akbou et le MC Oran au quatrième rang du classement. L'Olympique Akbou a vécu un scénario similaire au MCO. Mené à deux reprises par l'ES Ben Aknoun, sur des buts de Lakhel (33e) et Talah (52e), avant de revenir à chaque fois grâce à Gherbi (45e+7e) et Hitala (81e) arrachant un nul précieux (2-2). Même score (2-2) entre l'ES Sétif et le Paradou AC. Les Sétifiens avaient pris l'avantage (2-0) grâce à un doublé de Zerrouki, mais le PAC est parvenu à égaliser par Abdelkader (61e) et Guidoum (84e), restant

12e avec 17 points, devant l'ESS (13e, 16 pts). A Constantine, le CSC s'est imposé face à la JS Saoura (1-0) grâce à un but inscrit dans les dernières secondes par le capitaine Brahim Dib. Une victoire qui permet aux Sanafir d'occuper la sixième place à égalité de points (22) avec leur adversaire du jour. La lutte pour les places d'honneur s'annonce ainsi très disputée lors de la phase retour, avec au moins cinq clubs se tenant en deux points. Le nouveau promu, le MB Rouissat, poursuit sa belle série. Après avoir battu le MC Alger (1-0) et ramené un nul de Tizi Ouzou face à la JS Kabylie (1-1), il s'est imposé ce vendredi face à l'USM Khenchela (2-0), grâce à Rahmani (39e), Benzid (45e+4e, penalty), grimpa à la neuvième place avec 20 points. L'USMK reste, elle, septième avec 22 unités. Enfin, le stade d'El Bayadh a abrité le duel des mal-classés entre le MC El Bayadh et l'ES

Mostaganem, occupant les deux dernières places du classement. La formation locale a signé sa première victoire de la saison, après 11 défaites et trois nuls en 14 matchs, grâce à un penalty transformé par Belmiloud (82e). Ce succès réduit l'écart à trois points entre les deux équipes à l'issue de la phase aller : l'ES Mostaganem demeure 15e avec 9 points, devant le MC El Bayadh, lanterne rouge avec 6 unités. Le championnat observera une trêve jusqu'à la fin du mois de janvier, afin de laisser place à la Supercoupe d'Algérie, prévue le samedi 17 janvier entre les deux clubs algérois, le MC Alger et l'USM Alger. La phase retour reprendra lors de la semaine des 23 et 24 janvier, avec une journée amputée de deux rencontres concernant les clubs engagés dans les compétitions continentales interclubs.

R.S

MONDIAL D'ITALIE DU CROSS-COUNTRY Début à Alger du Championnat national universitaire qualitatif

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a donné hier samedi au terrain de golf de Dely Ibrahim (Alger), le coup d'envoi du Championnat national universitaire de cross-country, qualificatif pour le Championnat du monde prévu au mois de mars prochain en Italie. Dans son allocution à cette occasion, le ministre a souligné que "cet événement important s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, inspiré des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la place du sport universitaire afin de former une élite solide contribuant au rayonnement de l'Algérie lors des compétitions internationales, et reflétant la véritable image de l'Algérie nouvelle et victorieuse grâce à son université, ses étudiants et l'investissement dans sa jeunesse". De son côté, le président de la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU), El Hadj Ahmed Mohamed, a précisé que "ce Championnat connaît une large participation des représentants des universités et instituts issus de différentes wilayas du pays", ajoutant que les résultats enregistrés permettront de qualifier 12 coureurs pour le Championnat du monde, prévu au mois de mars prochain en Italie.

Il a ajouté que cette compétition "reflète l'esprit de compétition loyale, de discipline et de détermination qui caractérise nos étudiants universitaires", soulignant également "le soutien et l'attention accordés par l'Etat au secteur de l'enseignement supérieur et au sport, deux piliers essentiels dans la construction de l'être humain et la protection de la jeunesse". Près de 200 étudiants (garçons et filles) représentant 40 établissements universitaires prennent part au Championnat national de cross-country, avec pour objectif la qualification de 12 athlètes pour l'échéance mondiale en Italie. Les épreuves du championnat comprennent trois courses : la première sur une distance de 4 km (garçons et filles), la deuxième de 6 km réservée à la catégorie féminine, et la troisième de 10 km pour les garçons.

R.I

CHAMPIONNAT NATIONAL DE WATER-POLO

Début de la phase aller pour l'ensemble des catégories à Constantine

La phase aller du championnat national de water-polo, toutes catégories confondues de l'actuelle saison sportive, a été officiellement lancée vendredi à la piscine olympique Chérif Ben Yahia de Constantine, à l'initiative de la Fédération algérienne des sports aquatiques. A cette occasion, Nadia Ben Abdoun, présidente de la commission de water-polo au sein de la Fédération algérienne des sports aquatiques et membre du bureau fédéral, a déclaré à l'APS que ce championnat "revêt un caractère inédit" car il est organisé selon une nouvelle formule reposant sur plusieurs tours officiels, adoptée à l'issue d'un accord conclu par l'instance technique de la Fédération sur ce système de compétition. La même responsable a précisé que le championnat est scindé en deux divisions, Est et Ouest. La ville de Constantine accueille ainsi les rencontres de la division Est à la piscine Chérif Ben Yahia, tandis que les matchs de la division Ouest se déroulent à la nouvelle piscine de la wilaya d'Oran.

Elle a également indiqué que la première journée concerne les catégories des moins de 14 ans, des moins de 18 ans ainsi que celle des seniors. Pour sa part, Reda Belakehale, directeur exécutif de la Fédération algérienne des sports aquatiques, a fait savoir que le championnat national de water-polo a enregistré, lors de cette journée, la participation de six clubs dans la catégorie des moins de 14 ans, de cinq clubs chez les moins de 16 ans, de trois clubs dans la catégorie des moins de 18

ans, ainsi que de quatre clubs chez les moins de 20 ans, en plus de la participation de deux clubs dans la catégorie des seniors. Il a ajouté que cette compétition a réuni près de 200 athlètes et que les épreuves se poursuivront à travers plusieurs tours programmés jusqu'à la fin du mois de juin prochain, avant l'organisation de la Coupe d'Algérie de water-polo, conformément au programme annuel de la Fédération.

R.S

JUDO / ALGÉRIE

La sélection nationale à pied d'œuvre en Autriche

La sélection nationale (messieurs/dames) de judo "se trouve dans de très bonnes conditions en Autriche", où elle effectue un stage de préparation du 6 au 15 janvier courant, en prévision des importantes échéances internationales à venir, a annoncé vendredi la Fédération algérienne (FAJ). "Les membres de la sélection nationale se préparent dans des conditions optimales, en

compagnie de plusieurs autres athlètes d'élite, de différentes nationalités et qui ont un niveau mondial. Ce qui devrait les aider à bien progresser, aussi bien sur le plan physique que technique" a indiqué l'instance dans un communiqué. Forte d'une dizaine d'athlètes, dont Dris Messaoud, Mustapha Yasser Bouamar, Mohamed El Mehdi Lili et Belkadi Amina, la

sélection nationale et son encadrement technique se trouvent depuis lundi dernier en Autriche. Parmi les grands événements sportifs que prépare la sélection nationale, les prochains Championnats d'Afrique Individuels, prévus du 24 au 25 avril 2026 à Nairobi (Kenya). Avant cela, la sélection nationale aura disputé le tournoi international "Grand Slam de Paris", prévu les 7 et 8 février pro-

chains, dans la capitale française. Elle y sera engagée avec un total de sept athlètes, à savoir : Kais Moudetere (-66 kg), Dris Messaoud (-73 kg), Mustapha Yasser Bouamar (+100 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Houria Kaddour (-48 kg), Khadija Bekheira (-57 kg) et Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames.

R.S

GAZA

Les intempéries plongent les camps de déplacés dans le chaos

L'expansion des colonies sionistes en Palestine a atteint, en 2025, son niveau le plus élevé, a affirmé le coordonnateur spécial adjoint des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Ramiz Alakbarov.



La municipalité de Gaza a confirmé qu'elle travaille jour et nuit pour faire face aux dégâts causés par les pluies et pour évacuer les eaux accumulées, tout en signalant un manque d'équipements. Oum Mohammed Awda, âgée de 45 ans, déplacée du nord de la bande de Gaza vers Al-Mawassi, dans le sud, a déclaré : « Le vent a arraché notre tente ce matin, et nous sommes restés sous la pluie pendant des heures. Tout ce que nous possédons a été mouillé. » Elle a ajouté : « Nous n'avons pas d'autre tente, ni aucun moyen de nous protéger contre ce temps. » D'autres personnes autour d'elle se sont plaintes de dégâts similaires. La guerre a détruit plus des trois quarts des constructions dans le territoire palestinien, selon l'ONU, qui estime également que la majorité de la population a été déplacée au

moins une fois à cause des combats et des bombardements depuis le 7 octobre 2023, date du début de la guerre. Des centaines de milliers de personnes vivent encore dans des abris précaires. Les tentes ont également été endommagées lors d'une tempête au début du mois de décembre. Mahmoud Zaqout, un homme d'une trentaine d'années déplacé de Khan Younés (sud) vers le camp d'Al-Zawaida (centre), a déclaré : « La situation humanitaire se dégrade à chaque nouvelle vague de mauvais temps. » Il a ajouté : « Nous vivons dans des tentes qui ne peuvent pas résister aux intempéries. (...) Aujourd'hui, plusieurs tentes se sont effondrées, et les gens ont essayé de se protéger par tous les moyens possibles. » À la périphérie de la ville de Gaza, un photographe de l'Agence France-Presse a vu des fa-

milles tenter de refixer des parties de tentes et de bâches après que les pluies ont détruit une partie du camp de Chati, où les habitants sont répartis entre des bâtiments détruits, dont certains menacent de s'effondrer, et des camps récemment installés. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a indiqué mardi que les tempêtes de décembre avaient touché environ 65 000 logements et que certains camps avaient été inondés. Des organisations non gouvernementales ont exprimé leurs inquiétudes face à une nouvelle détérioration de la situation, notamment en raison des difficultés à acheminer l'aide vers le territoire assiégé, du fait des restrictions imposées par les autorités israéliennes.

R.I

PRISONS ISRAËLIENNES

Les détenus palestiniens face à une répression systématique

Le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi a souligné la nécessité d'une mise en œuvre complète de l'accord de cessez-le-feu à Gaza, alors que des informations font état de la proximité du passage à la deuxième phase. Al-Sissi a reçu la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas. Les deux responsables ont examiné la situation dans la bande de Gaza, ainsi que d'autres questions régionales et internationales, selon un communiqué de la présidence égyptienne publié ce samedi. Au cours de la rencontre, Al-Sissi et Kallas ont insisté sur « la nécessité de la mise en œuvre intégrale de l'accord et de la garantie d'un acheminement régulier et sans restrictions de l'aide humanitaire vers le territoire ». Ils ont également souligné « le rejet de toute tentative de déplacement forcé des Palestiniens de leur terre » et

affirmé « la nécessité d'accélérer le lancement de la mise en œuvre de la deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza ainsi que le processus de reconstruction du territoire », selon le communiqué. Le communiqué égyptien a également indiqué que les deux parties ont insisté sur « la nécessité de poursuivre les efforts pour relancer le processus politique en vue de parvenir à une paix globale, juste et durable, conformément à la solution à deux États ». Al-Sissi et Kallas ont par ailleurs abordé les situations en Libye, au Soudan, en Syrie, au Liban, en Iran et en Ukraine. Il a été souligné « la nécessité de résoudre les crises concernées par des moyens pacifiques, tout en préservant l'unité, l'intégrité territoriale et les ressources de ces États et de leurs peuples », avec un appel à « éviter toute escalade militaire en raison des graves répercussions qu'elle

pourrait entraîner et qui affecteraient tout le monde ». Jeudi, le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdel Aati, a tenu des discussions avec Kaja Kallas au Caire. Lors d'une conférence de presse ultérieure, il a déclaré que les États-Unis annonceraient prochainement l'ensemble des échéances liées à la deuxième phase de l'accord sur Gaza, le plan étant lié au président américain Donald Trump. Le ministre égyptien a souligné l'importance capitale de la deuxième phase de l'accord sur Gaza, laquelle prévoit le déploiement d'une force internationale de stabilisation et d'un comité administratif palestinien sur le terrain, ainsi que la fourniture de services de base aux Palestiniens et la mise en œuvre de projets de relèvement précoce et de reconstruction.

R.I

ÉTATS-UNIS

L'ICE accusée de graves violations sous l'ère Trump

Les forces d'occupation israéliennes et les colons ont intensifié, à l'aube et tout au long de la journée d'hier mercredi, les rapports et des faits successifs ont révélé un bilan effroyable de violations commises par des agents de l'Agence américaine de l'immigration et des douanes (ICE), incluant des meurtres, des passages à tabac et des enlèvements, dans le cadre d'une campagne d'application des lois migratoires particulièrement dure lancée par le président Donald Trump, qui a, selon ses détracteurs, offert à l'agence une couverture politique sans précédent.

La mort de Fleni Good (37 ans), citoyenne américaine et mère de trois enfants, abattue cette semaine par un agent de l'ICE, a mis en lumière ce qui a été décrit comme un comportement « hors de contrôle » de l'agence. Cet incident est survenu alors que le vice-président J. D. Vance insistait sur le fait que les agents de l'immigration bénéficieraient d'une « immunité absolue » contre toute poursuite, une affirmation rejetée par des juristes et des parlementaires.

Les violations ne se sont pas limitées aux migrants en situation irrégulière : plusieurs villes américaines ont connu des fusillades et des agressions lors d'opérations menées par des agents masqués portant des tenues militaires, incluant des descentes dans des lieux de culte, des écoles, des hôtels, des restaurants, des fermes et des commerces. Vingt-quatre heures après la mort de Good, des agents de la patrouille frontalière ont tiré, blessant deux personnes à Portland, ce qui a intensifié la colère populaire.

Le Centre de droit de l'immigration du Minnesota a déclaré que des communautés entières avaient été « terrorisées » par des agents armés qui harcèlent et enlèvent des personnes dans les écoles, sur les lieux de travail, dans les rues et à leur domicile. Le sénateur Jeff Merkley a estimé que l'ICE « n'a rien fait pour rendre les communautés plus sûres », appelant à une enquête complète et à l'arrêt des opérations dangereuses.

Le Marshall Project a indiqué que la mort de Good n'était pas un incident isolé, précisant que des agents fédéraux avaient tué au moins trois autres personnes au cours des cinq derniers mois et tiré sur au moins neuf personnes à l'intérieur de leurs véhicules, tout en proférant des menaces répétées d'usage de la force létale.

ProPublica a également documenté de graves agressions physiques contre des citoyens américains et des détenus, notamment des passages à tabac, des décharges électriques et des tirs, ainsi que des accusations d'agressions sexuelles dans des centres de détention. Des manifestants, des enseignants et des étudiants ont été exposés à des attaques au gaz lacrymogène lors de descentes menées à proximité d'écoles et de commerces. Face à ce bilan, des législateurs ont entrepris d'imposer des restrictions à l'agence, notamment des propositions visant à rendre obligatoires les mandats judiciaires pour les arrestations, à interdire le port de masques lors des opérations et à limiter les missions de la patrouille frontalière. La députée Robin Kelly a annoncé son intention de présenter des articles en vue de la destitution de la secrétaire à la Sécurité intérieure, Kristi Noem, l'accusant d'avoir instauré une « ère de terreur ». La députée Alexandria Ocasio-Cortez a averti que l'ICE est devenue « hors de tout contrôle et de toute responsabilité », déclarant : « C'est un cauchemar. Ils agissent sans aucune reddition de comptes. Nous les avons vus tuer de sang-froid une citoyenne américaine dans la rue. C'est une agence qui doit être freinée. »

R.I

DE DIFFÉRENTES COMMUNES DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Près de vingt troupes au concours de chant féminin "Urar Lkhalath"



Dix-sept troupes sont en compétition pour remporter le premier prix de la 4e édition du concours de chant populaire féminin "Urar Lkhalath", lancée, jeudi, à la maison de la culture Mouloud Mammeri, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Initiée par la direction de la culture et des arts, cette compétition qui rentre dans le cadre des festivités de célébration de l'avènement du Nouvel an amazigh "Yennayer" et visant la promotion et la préservation de ce chant traditionnel féminin, verra la participation de 17 cho-

rales féminines de différentes communes de la wilaya. L'audition des troupes participantes a débuté jeudi après-midi à la salle des spectacles de la maison de la culture et s'étalera sur deux jours (jeudi et samedi). La cérémonie de remise des prix aux lauréats se tiendra ce dimanche. Pour la première journée, huit (8) troupes se succèdent devant un jury composé des artistes (auteurs-compositeurs-interprètes) Karim Abranis, Malek Bachi et le musicien Lounès Mazari. La seconde journée sera consacrée au

passage de neuf (9) autres chorales en lice. A travers ce concours, la direction de la culture ambitionne de ressusciter et de sauvegarder ce patrimoine immatériel, tout en encourageant la création de nouvelles troupes féminines. Cette initiative suscite d'ailleurs un réel engouement puisque plusieurs chorales ont vu le jour depuis le lancement du concours. A noter qu'outre la compétition "Urar Lkhalath", la direction de la culture a concocté un riche programme pour célébrer l'avènement du nouvel an

amazigh (2976) à travers les différents établissements culturels de la wilaya. Lancé mardi dernier les festivités se poursuivront jusqu'au 13 de ce mois. Le public pourra notamment découvrir une exposition sur Yennayer, l'histoire et le patrimoine culturel algérien, animée par des institutions muséales de diverses wilayas, ainsi que des ateliers de démonstration sur les rituels de Yennayer et des conférences thématiques.

Illizi: Un Salon régional de la femme targuie

La wilaya d'Illizi abritera du 12 au 14 janvier courant la seconde édition du Salon régional de la femme targuie, dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh Yennayer 2976. Cette manifestation, qu'abritera la Maison de la culture Othmane-Bali, vise à mettre en avant la place éminente qu'occupe la femme targuie, la valorisation de sa contribution à la promotion et la préservation de la cohésion sociale et de la composante identitaire, ainsi que son important rôle en tant que dépositaire du patrimoine culturel matériel et immatériel, et des coutumes et traditions ancestrales. Placé sous le signe "Femme targuie...reine des sables et voix du Sahara", ce salon servira d'espace pour la valorisation des créativités et productions de la femme dans l'artisanat, en sus de son statut particulier dans la région. Cette manifestation prévoit l'organisation d'expositions sur les facettes du legs culturel et des concours culturels qui seront sanctionnés, en vue d'encourager la créativité féminine et la valorisation du patrimoine culturel, de remise de prix aux meilleurs participants. Selon les organisateurs, cet événement culturel, qui coïncidera avec la célébration du nouvel an Amazigh "Yennayer", s'imbrique dans le sillage des efforts visant la promotion du patrimoine national, la consolidation du rôle de la femme dans la dynamique de développement socioculturel, notamment dans le sud du pays.

R.C

Célébration de Yennayer 2976: Diverses activités culturelles prévues à Ouargla

Diverses activités culturelles sont prévues du 10 au 12 janvier à la Maison de la culture Moufidi-Zakaria à Ouargla dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh 2976. Placées sous le signe "Authenticité du passé et espoir de l'avenir", ces activités visent la valorisation du patrimoine ancestral amazigh, le raffermissement des valeurs constituant les composantes de l'identité et l'appartenance nationale, et la mise en valeur du legs matériel et immatériel de la région d'Ouargla. Le programme arrêté par le secteur de la culture pour la circonstance, prévoit des expositions d'arts plastiques, de philatélie et de photographies retraçant des facettes des us et traditions séculaires de la région, en plus d'un espace d'exposition de plats traditionnels. Figurent aussi au programme de cet événement annuel national, des expositions d'œuvres littéraires d'expression amazighe et l'animation d'ateliers sur les métiers traditionnels, permettant aux visiteurs de s'initier aux activités artisanales ancestrales. Au volet pédagogique, sont programmés des ateliers didactiques pour enfants, pour leur inculquer l'attachement à leur patrimoine ancestral et la valorisation de leur histoire et legs civilisationnel.

R.C

Nouvel An amazigh: Lancement des festivités depuis Alger vers Beni Abbés

Les festivités officielles et nationales de célébration du Nouvel An amazigh, Yennayer 2976, ont débuté vendredi matin depuis Alger vers la wilaya de Beni Abbés, sous le slogan "De Beni Abbés, Yennayer brille pour une Algérie victorieuse". La caravane s'est ébranlée depuis la gare de l'aéroport "Houari Boumediene" d'Alger, en direction de la commune d'Abadla, dans la wilaya de Béchar, avant de poursuivre son périple par route à destination de la wilaya de Beni Abbés. Dans le cadre des célébrations du Nouvel An amazigh, un programme riche et varié comprenant plusieurs activités culturelles est prévu du 10 au 12 janvier dans la wilaya de Beni Abbés, avec l'organisation de la 6ème édition du prix du Président de la République de littérature et langue amazighes. Le programme proposera



plusieurs activités culturelles, dont l'inauguration à Beni Abbés d'une fresque artistique intitulée : "L'arabité et l'amazighité", réalisée sous la supervision du Musée national de la calligraphie islamique de Tlemcen. Un espace sera également aménagé pour le marché de Yennayer, avec des stands de

livres permettant aux auteurs et créateurs de présenter leurs ouvrages, ainsi que des stands pour les start-up. Le programme prévoit également une conférence scientifique sur "La dimension historique et civilisationnelle de Yennayer et son lien avec le calendrier agraire (agricole)", ainsi que des spectacles artistiques et des

expositions artisanales reflétant la richesse du patrimoine amazigh, outre l'organisation d'un atelier de traduction d'ouvrages arabes en Tamazight, ainsi qu'un forum participatif pour les enfants sur le thème "Yennayer : symbole de diversité et d'unité".

Le Rêve américain : Quenard et Zadi se dévoilent en bande-annonce

Les premières images du film Le Rêve américain révèle l'ascension de Bouna Ndiaye et Jérémy Medjana. Le cinéaste Anthony Marciano réalise cette production biographique prévue pour le 18 février 2026. Jean-Pascal Zadi et Raphaël Quenard occupent les rôles principaux. L'intrigue détaille leur jeunesse avant la gloire. Bouna Ndiaye grandit au Sénégal puis arrive en France à 14 ans. Cet étudiant obtient une maîtrise de gestion à la Sorbonne. Il cumule les petits boulots comme le marteau-piqueur ou le nettoyage des avions. En parallèle, Jérémy Medjana pratique le basket à un niveau honorable comme meneur de jeu. Ce dernier organise des concours de dunks spectaculaires dès 1993. Ces deux passionnés unissent leurs forces pour racheter la société Comsport en 1995. Ils bravent les obstacles malgré un anglais fragile. De nos jours, ces associés possèdent un milliard d'euros en contrats négociés. Ils représentent des athlètes de renom tels que Rudy Gobert ou Nicolas Batum.

N.C

"The Death of Robin Hood": Hugh Jackman dans la peau d'un Robin des Bois meurtrier

La bande-annonce de "The Death of Robin Hood" révèle Hugh Jackman dans une version âgée du héros, pour son premier film avec A24. "The Death of Robin Hood" revisite la légende anglaise sous un angle plus dur. Hugh Jackman incarne une version âgée de Robin des Bois et change fortement d'apparence pour ce rôle. Le film suit Robin Hood après une vie faite de crimes et de meurtres. Après un affrontement décisif, il subit de graves blessures et dépend des soins d'une femme mystérieuse. Cette rencontre lui propose une possible rédemption, alors que son passé continue de peser sur ses choix. Michael Sarnoski signe l'écriture et la réalisation de ce thriller dont le casting se compose de Hugh Jackman, Jodie Comer, Bill Skarsgård, Murray Bartlett, Noah Jupe et Faith Delaney.

N.C

TÉLÉ

VISION



TF1 Là où chantent les écrevisses
21h15



Barkley Cove, un petit village est bouleversé par une découverte macabre. Deux adolescents tombent par hasard sur le corps sans vie de Chase Andrews, star incontestée du lycée et idole de l'équipe de football locale.

france-3 La reine du crime présente : Meurtre à l'ambassade **21h10**



Miranda Green, détective privée au flair redoutable et à la réputation grandissante, se voit confier l'enquête sur ce crime commis en plein cœur de ce lieu réputé inviolable.

TF1 **SERIES FILMS** Les invisibles
21h10



Au centre d'un SDF, Chaque jour, Audrey, Hélène, Angélique et Manu font face à la souffrance et à la précarité des femmes dont la vie est marquée par l'isolement, la pauvreté et le manque de ressources.

C STAR S.W.A.T.



Alors que la tension monte au sein de l'équipe S.W.A.T., Hondo doit faire face à une menace interne : Sanchez, déterminé à le remplacer au sein de la brigade 20.

france-2 Sage-homme



Dans un quartier populaire où les rêves se heurtent souvent à la réalité, Sage-homme plonge au cœur du quotidien mouvementé de Léopold Beyé, un jeune tiraillé entre ambition, pression familiale et responsabilités écrasantes.

CANAL+ Mission : Impossible - The Final Reckoning
21h05



Dans un monde où la frontière entre contrôle humain et domination technologique s'effrite, Mission : Impossible - The Final Reckoning plonge au cœur d'une crise sans précédent.

6ter Green Lantern



Aux confins de l'univers, là où les civilisations se comptent par milliards et où les menaces cosmiques rôdent dans l'ombre, veille depuis des millénaires une fraternité de guerriers aux pouvoirs extraordinaires : le Green Lantern Corps.

Le Seigneur des Anneaux célèbre les 25 ans de la trilogie culte



Adaptation ultra ambitieuse de la trilogie de J.R.R Tolkien, la franchise "Le Seigneur des anneaux" a marqué l'histoire du cinéma. Elle a débuté au début du XXIème siècle avec la sortie de La Communauté de l'anneau, qui a lancé la dangereuse aventure de différents personnages pour vaincre Sauron et mettre fin au mal en Terre du Milieu.

Sorti en 2001, Le Seigneur des Anneaux : la communauté de l'anneau a lancé une trilogie de fantasy devenue culte. La saga de Peter Jackson ressort au cinéma début 2026. Pour Warner Bros propose les longs-métrages en version longue, du 16 au 19 janvier, puis dans son format classique du 23 au 25 janvier.

L'organisateur Fathom Entertainment a tout prévu pour immerger les fans. Lors des séances en format long, les spectateurs vont pouvoir profiter de la technologie D-Box, un système qui intègre des sièges pouvant bouger durant la séance, à la manière de la 4DX, dans une partie des cinémas américains. Des événements similaires ont eu lieu pour les 20 ans du dernier film.

La trilogie tournée en Nouvelle-Zélande est devenue un phénomène dès la sortie de son premier long métrage, La communauté de l'anneau. Le film est suivi un an plus tard du Seigneur des Anneaux : Les Deux Tours et du Retour du roi en 2003. Adaptée des romans de Tolkien, la saga raconte l'histoire de Frodon qui reçoit l'anneau, un objet puissant et sacré, qu'il doit ramener et détruire dans le Mordor, une terre hostile et dangereuse.

C'est bien le dernier volet qui sera le plus récompensé. Lors des Oscars 2004, Seigneur des Anneaux : Le Retour du roi est nommé dans 11 catégories, dont celle du meilleur film, et il remporte tout. C'est un record de nomination pour la cérémonie, à égalité avec Titanic et Ben-Hur. Lors de sa première sortie au cinéma, Le Retour du roi a rapporté 1,1 milliard de dollars, ce qui ramène le total généré par la trilogie à 3 milliards de dollars.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Décès du journaliste Djilali Harfouch à l'âge de 78 ans

Le journaliste Djilali Harfouch est décédé à l'âge de 78 ans dans la wilaya de Djelfa, après une longue carrière dans les médias, ont indiqué, hier, ses proches. Le défunt a travaillé comme correspondant de la troisième chaîne de radio d'expression française, ainsi que dans la presse écrite au sein du journal La Nouvelle République. Tout au long de sa carrière professionnelle, le regretté a beaucoup apporté au paysage médiatique local et national. Il s'intéressait particulièrement aux secteurs de l'agriculture et du développement, ainsi qu'à tout ce qui concerne le patrimoine naïli dans sa dimension culturelle. La dépouille du défunt a été inhumée hier à au cimetière "Ali Ben Dnidina", au chef-lieu de la wilaya.

TÉLÉCOMMUNICATIONS Algérie Télécom rejoint 1Tik

L'entreprise Algérie Télécom, a annoncé jeudi dans un communiqué, son adhésion officielle à la nouvelle plateforme algérienne de réseaux sociaux 1Tik, dans le cadre de son soutien aux initiatives numériques nationales et aux solutions technologiques locales. "Partant de son engagement à soutenir l'innovation et à renforcer la souveraineté numérique, Algérie Télécom a officiellement rejoint la nouvelle plateforme algérienne de réseaux sociaux 1Tik, dans une démarche visant à encourager les initiatives numériques nationales et à soutenir les solutions technologiques locales", a précisé la même source. A cette occasion, l'entreprise a invité ses

abonnés à créer des comptes sur la nouvelle plateforme 1Tik, et à contribuer au processus de construction d'un avenir numérique algérien plus proche et plus innovant, tout en appelant à rejoindre son compte via le lien suivant: <https://1tik.social/page-view/cm4c6m6403fc01kqnaqxpy4lj>, a conclu le communiqué.

ORAN Démantèlement de deux réseaux criminels spécialisés dans le vol de véhicules

Les services de police relevant de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont réussi, lors de deux opérations

distinctes, à démanteler deux réseaux criminels spécialisés dans le vol de véhicules, composés de six individus, et ont récupéré un véhicule volé, a indiqué, jeudi, ce corps de sécurité. Selon la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya, la première opération est intervenue à la suite d'une plainte déposée par l'une des victimes auprès de la brigade de lutte contre le vol de véhicules, faisant état du vol de sa voiture.

Les services compétents ont alors entamé des investigations techniques et de terrain, qui ont permis d'identifier et d'arrêter le cerveau du réseau, a-t-on indiqué de même source. Les enquêtes ont révélé que le suspect était impliqué dans le vol de trois véhicules, avant d'aboutir à l'arrestation de trois autres individus appartenant au même réseau.

Quant à la seconde opération, les investigations menées par la même brigade ont permis l'arres-

tation de deux individus ayant volé deux véhicules avec l'usage de violence et sous la menace d'une arme blanche, suite aux plaintes déposées par les victimes. L'opération a également donné lieu à la récupération de l'un des véhicules volés, a-t-on fait savoir de même source. Après l'achèvement de l'ensemble des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les procureurs de la République près les tribunaux d'Es-Sénia et de Fellalouence, qui ont ordonné leur placement en détention provisoire pour le chef d'accusation de vol de véhicules. Par ailleurs, les services de la 6e Sûreté urbaine ont procédé à l'arrestation de quatre individus et à la saisie de 768 comprimés psychotropes.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:19	12:50	15:25	17:43	19:12

Météo

Alger	☀️	14	Tizi Ouzou	☀️	08
Tiaret	☀️	08	Béjaïa	☀️	15
Constantine	☀️	11	Oran	☀️	15

MÉDIAS

Décès de la journaliste à la Télévision algérienne Neikhla El Arbi

La journaliste à l'Etablissement public de Télévision (EPTV), Neikhla El Arbi, est décédée à l'âge de 55 ans, des suites d'une longue maladie, a indiqué, hier, la télévision algérienne. La défunte, qui exerçait à Canal Algérie, était connue pour son grand dé-

vouement au travail, laissant un riche parcours médiatique, tant dans la presse écrite à travers de nombreux journaux francophones nationaux où elle a exercé, qu'à la Télévision algérienne.

FÊTE DE YENNAÏER La journée du lundi 12 janvier 2026 chômée et payée

La journée du lundi 12 janvier 2026, correspondant au jour de l'An Amazigh, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, a indiqué jeudi un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la

Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précitées "sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", a précisé le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 339 blessés en 48 heures

Trois cent trente-neuf personnes ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont prodigué des soins

de première urgence à 27 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et des chauffe-eau à travers plusieurs wilayas du pays, relève le communiqué.

HADJ ET OMRA ONPO met en garde contre des pages malveillantes

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé les citoyens à faire preuve de vigilance et à ne pas suivre des pages malveillantes et frauduleuses qui propagent des informations fallacieuses ou des programmes et des services fictifs liés aux activités du Hadj et de la Omra, indique un communiqué de l'Office. "Ces actes font l'objet d'un suivi minutieux par les autorités offi-

cielles compétentes, afin de préserver les droits des citoyens et de prévenir tout dépassement", précise-t-on de même source. "L'information exacte et fiable est accessible exclusivement auprès des sources officielles de l'Office, via ses pages officielles et site électronique officiel", rappelle-t-on de même source.

PROMOTION DE LA DESTINATION ALGÉRIE

Air Algérie et l'EPTV joignent leurs efforts

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a signé, vendredi à Alger, un protocole d'accord avec l'Entreprise Publique de Télévision (EPTV), consacrant le renforcement de la coopération entre deux entreprises nationales majeures au service de la promotion de l'image de l'Algérie, a indiqué un communiqué du transporteur national. La cérémonie de signature s'est tenue au Centre international des conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", en présence du Président-directeur général d'Air Algérie, M. Hamza Benhamouda, et le Directeur général de l'EPTV, M. Mohamed

Baghali, en présence du Conseiller du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Saïd, et du ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama. Le protocole d'accord, signé en marge de l'annonce de la grille de programmes dédiée au mois sacré du Ramadan, définit le cadre général d'un partenariat fondé sur l'échange de services et d'expertises entre les deux entreprises publiques, chacune dans son domaine de compétence. Il a pour objectif de promouvoir la destination Algérie, de valoriser la richesse et la diversité

du patrimoine national, et de renforcer la visibilité d'Air Algérie sur les scènes nationale et internationale, a précisé le communiqué. Dans ce contexte, Air Algérie et l'EPTV entendent développer des coproductions audiovisuelles et mettre en œuvre un programme d'accompagnement destiné à soutenir le rayonnement de l'Algérie lors des grands événements nationaux et internationaux, contribuant ainsi à la promotion de son image et à l'affirmation de son identité culturelle.

HISTOIRE

La stature nationale de Hocine Aït Ahmed mise en exergue

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit a organisé, jeudi à Alger, une conférence consacrée aux dimensions nationales et humaines du moudjahid Hocine Aït Ahmed à l'occasion du 10e anniversaire de sa disparition. Dans une allocution prononcée à cette occasion, en présence de personnalités nationales, de représentants de la famille révolutionnaire ainsi que d'enseignants et d'étudiants universitaires, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift, a souligné que "Dda El Hocine" était une "personnalité nationale fédératrice, porteur d'un grand projet national et de valeurs nobles fondées sur l'unité nationale, la fidélité à la Révolution, la liberté et la dignité".

Il a rappelé, à cet égard, la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de donner le nom de ce moudjahid emblématique au stade de Tizi-Ouzou, faisant de cet édifice sportif et de jeunesse "un témoin vivant de la grandeur de cet homme et de la reconnaissance de son parcours national", ajoutant que "cet hommage prési-



dentiel était destiné à un leader national qui a placé l'Algérie au-dessus de toute considération, et incarne une mémoire nationale vivante et résistante, que l'oubli ne saurait effacer, afin que ses principes demeurent un phare pour les générations futures, leur rappelant que la lutte unit l'histoire aux principes et aux valeurs humaines supérieures".

Evocant certains épisodes marquants du parcours militant du défunt Aït Ahmed lors de cette conférence intitulée "Hocine Aït Ahmed, une figure historique aux dimensions nationales et humaines", le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit est revenu sur l'épisode du détournement de l'avion qui le transportait, lui et ses compagnons, le 22 octobre 1956, relevant que ce crime, en tant que première opération de piraterie dans l'histoire de l'aviation civile mondiale, "a révélé non seulement l'arrogance et la brutalité du colonialisme français, mais a également mis à nu la trahison du voisin de l'ouest qui, par sa complicité, a contribué à faciliter ce complot entre les chefs de la Révolution de libération".

M. Tacherift n'a pas manqué, par ailleurs, de souligner que la mémoire nationale constitue "notre rempart inexpugnable et le lien sacré en-

tre notre passé glorieux et notre avenir prometteur", précisant que le moudjahid Hocine Aït Ahmed "demeurera une école pour les générations futures et une source d'inspiration pour les guider sur la voie du sacrifice, de la fidélité et de la souveraineté".

Sur le plan académique, le directeur du Laboratoire d'histoire locale, de mémoire collective et de nouvelles approches, M. Mustapha Sadaoui, ainsi que le professeur d'histoire à l'école normale supérieure de Bouzaréah et directeur du Laboratoire des études historiques contemporaines, Meziaine Saïdi, ont présenté deux communications mettant en exergue le rôle du défunt Hocine Aït Ahmed et son action durant la Révolution de libération, notamment au sein de l'Organisation spéciale (OS), ainsi que durant la phase de l'action diplomatique et médiatique.